



Association n° W473000718

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR 47

Monsieur François DIAZ « Dantou » 47500 Monsempron Libos 05.53.71.13.05

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009

Estillac le Vendredi 11 Septembre 2009

Membres du Comité Directeurs présents :

DIAZ François, Président (Président du club de Fumel)
RENAUDIN Michel, Vice président (Club de Villeneuve)
LAHUERTA Jean François, Trésorier (Club ASPA)
JOLLY Michel, Secrétaire (Club de Fumel)
RIBÉREAU Alain, Trésorier adjoint (Président du club de Tonneins)
GUÉRIN Patrick, Secrétaire adjoint (Club ASPA)
CÉRÉA Serge, Membre (Président du Club du Vacans du Tuco)
TINTI Marius, Membre (Président ASPA Tir)
SCHEMANN Michel, Membre (Président club de Marmande)
SIGL Francis, Membre (Club du Tir d'Albret)

Membres du Comité Directeur représentés :

DOCQ Nicolas, Membre (Président CSA Tir 48°RT) par PETIT André.

Commissaires aux comptes présents :

DELEUZE Laure, Commissaire aux comptes (ASPA Tir)
DELOCHE Laurence, Commissaire aux comptes (ASPA Tir).

Invités présents :

BARRERE Michel, Arbitre (Club de Marmande)
GAUJOUX-CARTEYRADE Raymond, Arbitre (Club de Tonneins)
MASSETTI Gilbert, Arbitre (Club du Vacans du Tuco)
RODA Manuel (Club du Vacans du Tuco)
VIDALIE Bernard, Arbitre (Club de Tonneins)

Invités excusés :

ORTYL René, Président du Club de Villeneuve.

Invités absents non excusés :

ARMAND Jean Michel, Président du club de l'ENAP.

Quorum atteint, l'Assemblée Générale est ouverte à 20heures.

Approbation à l'unanimité du PV de l'Assemblée générale 2008.

RAPPORT MORAL

Le Président François Diaz accueille et remercie les personnes qui ont répondu à son invitation :

« Cette année nous avons traversé quelques péripéties qui ont permis de tester et d'évaluer notre capacité à réagir. Je dois vous avouer que l'avenir nous appartient et que nous n'avons rien à craindre sur l'efficacité, la force et la solidarité qui nous animent.

En premier lieu la tempête lors des championnats départementaux 10 mètres à Villeneuve sur Lot, qui a failli nous faire annuler le championnat, heureusement que la perturbation occasionnée n'a été que minime, car cela nous a permis de le maintenir.

La reconstruction de 2 clubs, celui du Vacans du Tuco et du Tir d'Albret, dont je salue l'effort à remettre sur pied des installations conformes au bon fonctionnement des différentes disciplines de tir.

Dans les semaines à venir, le changement de lieu du Club ASPTir, partant de la Commune du Passage (par obligation) vers le lieu de Boé-Cancelles, au sein du nouveau complexe sportif de la Communauté d'Agglomération Agenaise. Changement qui nous a beaucoup préoccupé, et qui nous a pris beaucoup d'énergie, pour une finalisation partielle, le 3 octobre 2009 avec l'inauguration de ce centre sportif.

Il y a eu aussi à l'initiative de l'ASPTir, la mise en place de stages d'initiations aux Armes Anciennes, et au T.A.R. Ce qui est en soi une bonne chose pour relancer la dynamique sur des disciplines méconnues pour certains.

L'organisation, par la Ligue d'Aquitaine, du concours Hunter 22 LR, dont une épreuve s'est déroulée dans le stand du Vacans du Tuco. La parfaite réussite de ce challenge a renforcé la confiance de la Ligue d'Aquitaine, qui va nous laisser organiser dans le futur des championnats du type Régionaux École de tir, et peut-être dans 1 an ou 2 des championnats de France.

Je finirai donc ce premier bilan, par le souhait de voir continuer l'effort de tous, dirigeants, entraîneurs, arbitres, compétiteurs et tireurs de loisirs, pour servir les règles fédérales de notre sport préféré, le tir sportif.

Je vous remercie de votre soutien, et je vous souhaite une très bonne année sportive 2009/2010.

Je vous remercie de votre écoute. »

BILAN FINANCIER

Le Trésorier, Jean François Lahuerta, présente les résultats de la saison écoulée :

Recettes : 18 646,01€.

Dépenses : 18 101,79€.

Déficit : 502,84€, expliqué par le fait que la subvention du Conseil Général, qui est de 953,10€, confirmée par courrier, ne nous a pas encore été versée.

Présentation de l'évolution de la trésorerie depuis 2004.

Présentation d'un budget prévisionnel 2009/2010 équilibré.

Madame Laure DELEUZE, Commissaire aux comptes présente son rapport qui fait état de la bonne tenue des comptes, félicite le trésorier pour la clarté des écritures et donne son quitus.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Les Commissaires aux Comptes sont reconduits dans leur charge.

BILAN SPORTIF

« Je félicite tous les présidents, les entraîneurs et les responsables de Clubs pour le travail réalisé cette année et pour leur volonté de faire progresser le nombre de licenciés, d'enfants dans les écoles de tir et le nombre de compétiteurs.

Quelques chiffres pour concrétiser cette volonté :

- 327 participations aux divers championnats départementaux 2008/2009, soit 60 de mieux que l'année passée.
- 90 récompenses ont été distribuées au cours de la remise des trophées départementaux.
- 5 jeunes des écoles de tir ont fait partie du stage de détection en carabine à Bordeaux :
 - 2 jeunes du club de Fumel
 - 2 jeunes du club de Villeneuve
 - 1 jeune du club de Marmande

Stage très bénéfique qui apporte, technique, et vision un peu plus large que ce qui se fait dans un club.

Premier trophée régional Hunter 22Lr, qui se déroulait sur 5 tours, 1 dans chaque département et la finale à Bordeaux. Très bonne participation dans son ensemble, ce qui se traduit par les chiffres suivants :

- dans le 24 : 39 Tirs
- dans le 40 : 20 Tirs
- dans le 47 : 37 Tirs dont 22 participants du 47
- dans le 64 : 21 Tirs
- dans le 33 : 21 Tirs

En résumé le Lot et Garonne s'est bien comporté, je souhaite pour cette nouvelle année que les tireurs de chez nous participent plus ardemment aux journées Hunter des autres départements.

Les championnats T.A.R. se sont déroulés en 2 jours par obligation : le samedi, les armes de poing au stand de l'ASPTir et le dimanche, les armes longues au stand de tir du 48ème RT.

Volonté et efficacité ont été à la base de la réussite de ces 2 jours, je remercie donc tout ceux qui ont aidé au bon fonctionnement de ces épreuves.

Trophées sportifs d'Aquitaine :

Très bonne représentativité du département :

Fumel finit 2° avec 56 points, derrière les Girondins
9° place Marmande avec 13 points
18° place de Villeneuve avec 6 points
20° place du Passage d'Agen avec 2 points

Le Trophée d'Aquitaine a classé 22 Clubs de la région sur 55.

Participations aux Championnats de France :

22 tireurs du département ont été sélectionnés :

2 de Marmande
1 du 48°RT
5 de Villeneuve sur Lot
2 de l'ASPA Tir
12 de Fumel.

Je finirai ce bilan en demandant à tous les Clubs une faveur, celle de me faire connaître systématiquement le nom des tireurs qui se seraient qualifiés et auraient participé aux différents championnats de France.

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2008/2009 :

Subventions :

Pour rappel, le Comité Départemental a bénéficié cette année des aides suivantes :

CNDS : 1400 €
Conseil général : 953,10 € confirmé mais pas encore versé.
Ligue d'Aquitaine : 720 € aide pour l'organisation des championnats départementaux au prorata du nombre des participants.
Recette pour l'organisation : 3218 €, 300 € de mieux que l'année dernière, toujours par rapport aux nombres de participants .

Achats matériels :

Cette année le comité départemental a réalisé un achat groupé d'armes (carabines et pistolets) pour les clubs qui l'ont demandé et ayant une école de tir.

Cibles pour l'organisation des championnats.

Il est rappelé que les aides à l'achat d'armes seront versées aux clubs dont les compétiteurs en auront eu l'utilisation dans les championnats correspondants.

Calendrier sportif 2009/2010 :

Dates des départementaux, des régionaux sur le tableau ci-joint.

Dates des tours régionaux Hunter.

Distribution du règlement du Match National Postal Hunter

Licences :

Il y aura des nouvelles directives en 2010/2011 pour l'obtention des nouvelles licences. Pour cette saison, 2 clubs de la Ligue sont pilotes à ce sujet. Nous en reparlerons en temps voulu.

Une carte d'affiliation au sport Aquitaine sera distribuée gratuitement à la demande de chaque club et pour chaque licencié dont l'appellation sera « C + Sport » et qui permettra de bénéficier des opportunités commerciales et promotionnelles chez tous les partenaires qui soutiennent le développement sportif Aquitain.

Engagement :

Le prix de l'engagement aux divers championnats pour un compétiteur est actuellement de 8 €, qui englobe à la fois le tir et l'engagement, à ce titre et pour la survie du comité départemental et de son fonctionnement, nous ne pouvons aujourd'hui faire une baisse pour celui qui réalise dans la même discipline plusieurs tirs. Je suis ouvert à toutes propositions de votre part mais, sans oublier sa finalité : cela nous sert évidemment à payer les cibles, les déplacements des arbitres et des organisateurs, les repas et dans certains cas l'hébergement.

Formation :

Comme tous les ans pour ceux qui souhaitent suivre ou poursuivre la formation d'entraîneur et aussi d'arbitre veuillez me le faire savoir, dans les meilleurs délais.

Le comité directeur se gardera le droit d'accepter la candidature après étude des besoins du club où il est affilié. Car il ne faut pas oublier que la formation a un coût.

Banque :

Pour information chaque président de club doit se renseigner auprès de la banque où le club a son compte bancaire, pour demander l'obtention d'une carte de crédit car, comme je vous l'avais dit dans les réunions précédentes les paiements des licences se feront directement à la Fédération par la carte bancaire. De même, dans les lieux d'accueils comme hôtels, restaurants, gîtes etc..., les chèques ne sont plus acceptés et il est souhaité un paiement par carte.

Vente de matériel dans les clubs :

La vente de munitions ou autres matériels dans certaines conditions, sont normalement soumises à déclaration car il ne faut pas confondre achats groupés pour avoir un prix et achats pour ventes avec bénéfice qui sont illégaux car portant atteinte à une concurrence déloyale pour les professionnels (les armuriers).

Inauguration de Cancelles :

Cette inauguration se déroulera le **samedi 3 octobre** au centre omnisports de Cancelles Agen – Boé, à **11h30**. Elle sera suivie d'un repas et, l'après-midi, de différentes démonstrations réalisées par chaque module sportif représenté .

A cette occasion sera invité, le Comité Directeur de la Ligue d'Aquitaine au grand complet (composé de 20 membres) , du Comité Départemental de Tir du 47 au complet, (11 membres) , sera également invité Monsieur Jean-Pierre Catala , cadre technique et actuellement entraîneur et responsable de l'équipe de France pistolet.

Assemblée Générale de la Ligue :

Se déroulera le **dimanche 4 octobre 2009 à Bordeaux Mérignac** stand de tir des Girondins .

Pour information, n'oubliez pas que chaque club doit avoir envoyé le PV de son Assemblée générale avant l' AG. de la Ligue.

ENAP :

A ce jour et après plusieurs relances, ce club ne s'est toujours pas acquitté de la cotisation 2008/2009 d'un montant de 40 €. Je le regrette très profondément et si cela devait persister je me verrai dans l'obligation d'en référer au Président de la Ligue voire même de la Fédération. Je veux croire et espère que cela n'est qu'un oubli regrettable.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions, l'Assemblée est clôturée à 21h30.

Le Président,
François DIAZ

Le Trésorier,
J.François LAHUERTA

Le Secrétaire,
Michel JOLLY

